



BUSARD CENDRÉ



18/04/2016 - **LPO ISÈRE** - Oiseaux

COMMENT IDENTIFIER CETTE ESPÈCE ?

Mâle et femelle mesure 43 à 47 cm de long, et ont une envergure de 1,05 à 1,20 m. Le mâle est couleur gris cendre avec les bout des ailes noires. La femelle et le jeune sont brun-roux.

RÉPARTITION DE L'ESPÈCE EN ISÈRE

L'espèce est surtout présente dans la plaine de Bièvre et celle du Liers ainsi que dans la vallée de la Bourbre. On la retrouve également dans le Pays viennois et dans l'ouest du Chambaran. Dans le nord du département, les populations sont fortement affaiblies et l'espèce a même, depuis plusieurs années, disparu de certaines communes.

Sur la carte de répartition, les petits points bleus correspondent à des observations de busard cendré ; les gros points rouges sont les observations d'individus nicheurs.

ÉCOLOGIE LOCALE

La présence de vastes milieux ouverts demeure indispensable au mode de chasse du busard cendré. On le retrouve essentiellement dans de grandes parcelles cultivées (blé, orge, fourrage), mais aussi dans des jachères et des friches.

PHÉNOLOGIE – VARIATIONS LIÉES AUX SAISONS

Le busard cendré est de retour en Isère à partir du mois de mars. Il y reste durant toute la saison de reproduction, c'est-à-dire jusqu'à mi-septembre-début octobre. Durant cette période, l'espèce est surtout contactée aux mois de mai et de juin durant lesquels la pression d'observation augmente grâce au programme de protection des nichées mis en place dans la plaine de Bièvre.

ACTIONS FAVORABLES À L'ESPÈCE

Même si le nombre d'observations est très variable d'une année à l'autre à cause des variations cycliques des campagnols, et malgré un accroissement puis une stabilisation des populations dans les années 80, on observe depuis les années 90 une régression avérée des populations. En Bièvre, les populations ont ainsi régressé de 30 % entre 1996 et 2006. C'est pourquoi il est nécessaire que les opérations de sauvetage et de suivi mis en place se poursuivent afin d'assurer le maintien de l'espèce.

LIENS

- **Appel à dons : Sauvez les busards cendrés de la plaine de Bièvre**

(<http://isere.lpo.fr/2016/appel-a-dons-sauvez-les-busards-cendres-de-la-plaine-de-bievre>)

(<http://isere.lpo.fr/2016/appel-a-dons-sauvez-les-busards-cendres-de-la-plaine-de-bievre>) [1]

- **Fiche du busard cendré par le Muséum National d'Histoire Naturelle**

(<https://inpn.mnhn.fr/docs/cahab/fiches/Busard-cendre.pdf>) [2]